

« Un leader emmène les gens là où ils veulent aller. Un grand leader emmène les gens là où ils ne veulent pas nécessairement aller, mais plutôt où ils devraient aller. »

- Rosalynn Carter

Voici notre plus récente infolettre!

Cette édition présente une foule de mises à jour sur différents sujets :
Commission sur l'avenir du sport au Canada, Prochaine série de webinaires exclusifs pour les entraîneurs professionnels, Services aux entraîneurs professionnels, rubrique Questions juridiques, trousse pour un coaching de qualité et ressources sur la sécurité dans le sport.

Restez à l'affût de toutes ces nouvelles et bien d'autres!

Partagez votre expérience dans et avec le sport — Commission sur l'avenir du sport au Canada

État actuel : Ouvert

La Commission sur l'avenir du sport au Canada aimerait apprendre des victimes, des survivants et des survivantes de mauvais traitements dans le sport, ainsi que des experts en la matière, des universitaires, des défenseurs, des parties prenantes, des participants et participantes sportifs (notamment les athlètes, les parents, les entraîneurs, les administrateurs et les autres membres du personnel de soutien) et du public canadien à propos de leur expérience dans le domaine du sport.

En particulier, au cours des prochains mois, la Commission sollicite des renseignements pour :

- Mettre en lumière les expériences, les causes et l'incidence des comportements inappropriés et de mauvais traitements.
- Déterminer les moyens d'améliorer le système sportif au Canada, notamment en ce qui concerne les politiques, les structures de financement, la gouvernance, la reddition de compte, la responsabilité, les conflits d'intérêts, l'harmonisation des systèmes, la culture et les autres considérations d'ordre juridique.

Comment participer

Il existe plusieurs façons de participer aux travaux de la Commission :

- [Répondre au sondage](#)
- [Écrire à la Commission](#)
- [S'entretenir avec la Commission](#)

Veuillez consulter le lien suivant pour plus d'informations : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/avenir-sport/participer.html>

Webinaires à venir

Série de trois webinaires exclusifs pour les entraîneurs professionnels

Les entraîneurs professionnels pourront participer en exclusivité à une série captivante de trois webinaires animés par Erin Willson, olympienne en natation artistique et présidente d'AthlètesCAN. Venez profiter de la sagesse d'une foule d'entraîneurs et d'athlètes invités prestigieux et obtenez un point de perfectionnement professionnel par séance. Cette série aborde les milieux de coaching positifs en contexte de haute performance.

Webinaire 2 : À quoi ressemble une expérience sportive positive?

3 décembre 2024 de 15 h à 16 h 30 (HE).

Cette séance s'adresse aux entraîneurs et aux administrateurs de sport afin d'explorer quatre éléments d'une expérience sportive positive : i) attributs de l'environnement sportif (sécuritaire, accueillant, permettant la conciliation sport-vie personnelle); ii) attributs de la relation entraîneur-athlète (respect, confiance, limites établies); iii) attributs de l'entraîneur, y compris les caractéristiques générales, la philosophie d'entraînement et les techniques d'entraînement (p. ex., coaching centré sur l'athlète, coaching favorisant l'autonomie); et iv) attributs fréquents chez les athlètes de haut niveau (travail acharné, motivation interne, attention centrée sur les objectifs). Cette séance vise à encourager la pensée critique chez les personnes participantes par rapport à leurs pratiques sportives et leur propose des moyens d'appliquer cette réflexion dans leur quotidien.

[S'inscrire](#)

Webinaire 3 : Repenser la réussite dans le sport

28 janvier 2025 de 15 h à 16 h 30 (HE).

L'objectif de cette séance est de remettre en question la définition actuelle de la réussite sportive en contexte canadien, en particulier la fixation sur les médailles et les résultats. Ce webinaire avance des suggestions pour élargir la définition de la réussite afin d'inclure i) la réalisation d'objectifs de performance personnels; ii) la création de meilleurs êtres humains; iii) la priorisation de la santé et du bien-être; iv) l'insistance sur l'importance du plaisir dans le sport; et v) la culture de l'envie continue de participer au sport.

[S'inscrire](#)

Si vous avez manqué la première séance de notre série en trois parties, vous pouvez consulter les webinaires précédents en cliquant [ici](#).

Webinaire 1 : Le coaching positif et le sport de haute performance peuvent-ils cohabiter?

Cette séance permet aux entraîneurs, aux athlètes et aux administrateurs de sport d'avoir une vue d'ensemble des données scientifiques indiquant qu'il est possible d'avoir un environnement sportif positif, sécuritaire et sain tout en remportant des médailles à l'international.

Webinaire : Assurance responsabilité civile pour les entraîneurs professionnels (CIBI)



Ce webinaire fournira une vue d'ensemble des principaux points du programme d'assurance de l'ACE mis sur pied pour les entraîneurs professionnels (enregistrés et EPA) en collaboration avec Canadian Insurance Brokers Inc (CIBI). Nous passerons en revue les principales lignes des couvertures fournies, ainsi que les autres couvertures optionnelles recommandées et offertes. Pourquoi est-il important que les entraîneurs souscrivent à cette politique? Bien qu'il soit primordial de disposer d'une couverture de premier ordre en cas de réclamation, nous aborderons les stratégies de gestion des risques, qui sont essentielles pour élaborer des mesures préventives afin d'éviter toute réclamation. Les sujets abordés comprennent le devoir de diligence, l'utilisation des décharges de responsabilité et les différents types de décharges à utiliser. Nous discuterons des réclamations et des scénarios de litiges pertinents, ainsi que de l'application des décharges.

[S'inscrire](#)

Au cas où vous auriez manqué l'un des webinaires exclusifs accessibles à tous les entraîneurs professionnels, veuillez cliquer [ICI](#).

[Services aux entraîneurs professionnels](#)

Voici des Services aux entraîneurs professionnels à ne pas manquer :

Cours de langue Rosetta Stone (Français et Anglais)



Obtenez l'une des 10 licences annuelles disponibles, offertes en rotation – premier arrivé, premier servi. Intéressé? Écrivez à procoach@coach.ca.

Régime d'assurance maladie et dentaire



À titre d'EPA ou d'entraîneur enregistré en règle, vous avez accès à un régime d'assurance maladie et dentaire facile à utiliser, abordable et concurrentiel. Selon la couverture requise, vous pouvez opter pour l'un de ces deux plans :

- [OPTION 1](#)
- [OPTION 2](#).

Pourquoi vous en prévaloir?

- Sécurité financière accrue pour vous et votre famille
- Aucun formulaire médical : vous n'avez qu'à remplir le formulaire de souscription, puis une carte de paiement direct Green Shield vous sera envoyée.
- Les régimes collectifs coûtent moins cher que les régimes individuels

Pour des informations sur les modalités de souscription, contactez Benefits by Design :

- En français : 1-888-272-0413, poste 113

Voir tous les [services](#).

Questions juridiques

QUESTIONS JURIDIQUES

Si vous avez besoin de conseils juridiques concernant la révision d'un contrat ou tout autre enjeu touchant vos activités d'entraîneur, nous vous mettrons en contact avec un avocat et paierons pour la première heure de consultation. Renseignements : procoach@coach.ca

True Law
Legal Services

Rédigé par Mike King, partenaire chez Acera Insurance www.acera.ca

Le travail d'un entraîneur n'est jamais facile. Se tenir au courant des changements dans le sport à différents niveaux de compétition, appliquer la science du développement des athlètes en constante évolution, comprendre et mettre en œuvre les protocoles de sécurité dans le sport; l'entraîneur professionnel est toujours sous pression.

Avec tout ce qui se passe, il peut être facile d'oublier que le fait d'assumer la responsabilité de travailler avec des athlètes, quel que soit le sport, comporte des risques. Les entraîneurs peuvent être tenus légalement responsables (et certains l'ont été) des blessures subies par les athlètes dont ils ont la charge. Chaque année dans le monde entier, le nombre d'allégations d'abus portées par des athlètes augmente et personne n'est à l'abri.

Alors que le public a des attentes de plus en plus élevées en matière de réussite sportive, les entraîneurs sont de plus en plus exposés et doivent prendre soin d'eux-mêmes.

L'éducation est une bonne première étape. Suivez des cours, lisez et discutez avec d'autres entraîneurs et votre association d'entraîneurs des pratiques exemplaires pour traiter avec les athlètes, les parents, les collègues et les autres représentants de votre sport. Assurez-vous de connaître les politiques, les lignes directrices et les procédures de votre sport en ce qui concerne les responsabilités de l'entraîneur et celles des autres participants au sport. Vous éviterez ainsi les situations susceptibles de donner lieu à une plainte contre vous. Si vous avez pris connaissance des politiques et des lignes directrices et qu'une plainte est déposée contre vous, vous saurez à quoi vous attendre et quelles sont les prochaines étapes, ce qui réduira votre anxiété.

Les entraîneurs professionnels ou accrédités peuvent souscrire à une assurance responsabilité civile commerciale qui couvre spécifiquement les réclamations pour dommages corporels et matériels qui peuvent être déposées à leur encontre dans le cadre de leur travail. Il existe des polices abordables sur le marché qui sont conçues pour les entraîneurs et certaines couvrent les caractéristiques particulières aux allégations d'abus. Si l'on considère l'autre scénario qui consiste à ne pas avoir d'assurance et devoir payer soi-même les frais de justice en cas de litige, l'assurance est un outil intelligent de gestion des risques.

Vous avez travaillé très dur pour arriver là où vous êtes dans votre domaine sportif et, en tant qu'entraîneur, vos priorités sont vos athlètes. Une plainte contre vous peut entraîner une suspension ou, pire, une interdiction de pratiquer. Prenez le temps de bien vous protéger.

Cet article contient uniquement des renseignements généraux, s'appuie sur les lois ontariennes et ne vise pas à fournir d'avis ou de conseils juridiques. Les lecteurs sont invités à consulter un avocat pour savoir comment les consignes du document s'appliquent à leur situation particulière. Pour toute question, communiquez avec True Law à l'adresse suivante info@truelaw.legal.

Félicitations aux nouvelles et nouveaux EPA^{MC}!

L'ACE tient à féliciter les entraîneures et entraîneurs qui ont récemment obtenu le titre d'EPA :

Leslie Firstbrook – Colombie-Britannique (Ski alpin)
Rachel Andres – Alberta (Athlétisme)
Chad Palmer – Saskatchewan (Football)
Fabio D Marcucci – Alberta (Basketball)

Présentation de la boîte à outils pour un entraînement de qualité

Nous sommes ravis de présenter [la boîte à outils pour un entraînement de qualité](#), une ressource complète conçue pour améliorer les pratiques d'entraînement et favoriser des environnements sportifs positifs. Cette boîte à outils propose des stratégies fondées sur des données probantes pour promouvoir un entraînement sûr, inclusif et positif, garantissant le développement holistique et le bien-être des athlètes. Plongez dans des conseils pratiques, des activités de réflexion et des méthodes innovantes pour améliorer votre coaching et créer une expérience sportive épanouissante pour tous les participants.



Ressources sur la sécurité dans le sport

Services de soutien

Voici les services de soutien à votre disposition.

Ligne d'assistance sport sans abus

1-888-837-7678

sport-sans-abus.ca/ligne-dassistance



La Ligne d'assistance Sport Sans Abus est à la disposition de **TOU(TE)S** les Canadien(ne)s qui ont des questions ou des préoccupations au sujet de sport sécuritaire. Il n'est pas nécessaire d'être participant d'une organisation signataire pour avoir accès à la Ligne d'assistance et à ses services.



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

Centre canadien de protection de l'enfance

1-800-532-9135 · protegeonsnosenfants.ca

Si vous avez des préoccupations au sujet d'un enfant ou si vous êtes un ou une survivant.e ou un proche d'un ou d'une survivant.e, communiquez avec le Centre canadien de protection de l'enfance pour obtenir du soutien ou des renseignements.

Jeunesse, J'écoute

1-800-688-6868

kidshelpphone.ca



Jeunesse, J'écoute est le seul service à l'échelle du pays qui offre des services 24/7. L'organisme offre un service d'intervention professionnelle, d'information, de ressources et un service de soutien bénévole par texto aux jeunes. Les services de Jeunesse, J'écoute sont anonymes, gratuits et offerts en français et en anglais.

Premières Nations et Inuits

– Ligne d'écoute d'espoir

pour le mieux-être

1-855-242-3310

espoirpourlemieuxetre.ca



Un service d'assistance conçu pour aider les membres des peuples autochtones du Canada. Le service est disponible en cri, ojibwé, inuktitut, anglais et français.

Trans Lifeline

1-877-330-6366

translife.org



Un service d'assistance dédié au bien-être des personnes transgenres (en anglais seulement). Le service téléphonique est assuré par des personnes transgenres pour des personnes transgenres.

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances

1-833-235-4048

ccsa.ca/fr/lignes-daide-pour-le-traitement-de-la-dependance-au-canada



Le Centre a été créé par le gouvernement canadien pour fournir des ressources et des conseils concernant l'usage de substances au Canada.

Services aux victimes du Canada

1-877-232-2610

crcvc.ca/fr/comment-nous-aidons/soutien-aux-victimes



Le gouvernement canadien offre divers services aux victimes de crimes, couvrant notamment le soutien émotionnel, la consultation, la défense des droits et la planification de la sécurité.

Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS)

613-702-4446

suicideprevention.ca



L'objectif de l'ACPS est de réduire le taux de suicide au Canada et de limiter les conséquences des comportements suicidaires.



Pour toute question, écrivez-nous à l'adresse procoach@coach.ca.